



14ème législature

Question N° : 102975	De M. Éric Straumann (Les Républicains - Haut-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > voirie	Tête d'analyse > autoroutes	Analyse > péages. Allemagne. mise en place. conséquences.
Question publiée au JO le : 21/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Éric Straumann interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'impact probable sur le trafic routier dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin de la mise en place du péage automobile en Allemagne en 2018. Un report de flux, vers la France, d'automobilistes qui souhaitent échapper à la taxe allemande est en effet à craindre. Il souhaite connaître son avis sur cette question.